NUMÉRO 32. SAMEDI 21 AVRIL 1860.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,

Prix de l'abonnement:

Pour un an, la Feuille prise au bureau, fr. 6»—
» par la poste, franco, » 7»—
Pour 6 mois, prise au bureau, » 3»50
» par la poste, franco, » 3»75
On s'abonne à toute époque.

PARAISSANT
LE JEUDI ET LE SAMEDI.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, N° 5.

Prix des annonces.

Pour 1 ou 2 insertions: de 1 à 5 lignes, 50 centimes.
» » » de 6 à 8 » 75 »
» » » de 9 l. et au-dessus 10 c. p. lig.
Pour 3 insertions: de 1 à 5 lig. 75 centimes.
» » de 6 à 8 » 1 franc.
» » de 9 lig. et au-dessus 15 c. par lig.

Observations météorologiques en 1860.

NEUCHATEL. DATES Avril.	TEMPÉRATURE EN DEGRÉS CENTIGRADES. 9 h. du m.	Minim.	Maxi.	Baromètre en millim. réd. à 0. Midi.	Eau tombée dans les 24 h. en millim.	VENT DOMIN.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMÈT. en mètr.	Température du LAC en degrés centi.
17	7,5	4,2	16	721,8	0,5	Calme.	Clair, couv.	1,676	8
18	10	7,5	17	716,6	0,0	Id.	Clair.	1,670	7,2
19	6,5	4	8	715,5	0,0	Joran.	Couvert.	1,660	5,2

EXTRAIT

DE LA FEUILLE OFFICIELLE

du jeudi 19 avril 1860.

NOMINATIONS.

1. Dans sa séance du 10 avril courant, le Conseil d'état a ratifié la nomination du citoyen Adolphe Monnier, aux fonctions d'officier de l'état civil de la circonscription de Dombresson, en remplacement du citoyen Louis Monnier, démissionnaire.

2. Dans sa séance du 13 avril courant, le conseil d'état a nommé le citoyen Maximilien Tripet, aux fonctions de préfet du district du Val-de-Ruz, en remplacement du citoyen F.-H. Mauley, démissionnaire pour cause de santé.

BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

3. Les enfants de feu David-Henri Juvet, de Buttes, où il était domicilié et où il a été inhumé le 1er avril courant, lesquels sont: *a)* Ami-Justin; *b)* Henri-Ami; *c)* Alida née Juvet épouse de Lt-Timidor Dubois; *d)* Hortense née Juvet, veuve d'Emile Jeanrenaud; *e)* Sophie née Juvet, épouse de Fréd. Cathoux: *f)* Rosalie née Juvet, épouse de J.-Pierre Desmeules, ces dernières dument autorisées, ont accepté sous bénéfice d'inventaire, le 3 avril courant, la succession de leur père. En conséquence le juge de paix du cercle de Môtiers fait connaître à tous ceux qui ont quelques réclamations à faire à quelque titre que ce soit, que les inscriptions passives de cette masse seront reçues au greffe de paix à Môtiers du lundi 16 avril courant au vendredi 11 mai prochain, jour où elles seront closes à 5 heures du soir: ils sont en outre péremptoirement assignés à se rencontrer le lendemain 12 dit à 2 heures après-midi, à la salle de justice de Môtiers, pour suivre aux opérations de cette liquidation sommaire; le tout sous peine de forclusion.

TUTELLES ET CURATELLES.

4. Du consentement du citoyen Gonzalve Dubois feu François, horloger, de Travers, demeurant vers Chez-le-Blanc, la justice de paix de Travers dans sa séance du 13 avril courant, lui a établi un curateur en la personne du citoyen Jules Perrinjaquet, propriétaire et négociant au dit lieu, lequel porte sa nomination à la connaissance du public pour sa gouverne.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES DIVERSES.

5. Le tribunal civil du district du Val-de-Travers a, par jugement de ce jour, réhabilité le citoyen Meinrad Picard, négociant, à Couvet, dans tous les droits que lui avait fait perdre le décret de ses biens arrivé en 1850.

6. Mad Louise Béguin, domiciliée aux Grattes, veuve de Claude-François Béguin, désirant connaître les cautionnements éventuels ou réels auxquels feu son mari a pu se prêter, elle invite toutes les personnes à qui il peut devoir par cautionnements à l'annoncer au greffe de la justice de paix de Rochefort, d'ici au 15 mai 1860.

Fin de l'extrait de la feuille officielle

IMMEUBLES A VENDRE

Maison à vendre.

6. Lundi 30 avril, dès 6 heures du soir, à la maison du village de Cortaillod, M. Abram-Henri Vouga exposera en vente par voie de minute, la grande maison rurale neuve qu'il possède au grand Cortaillod, comportant deux logements, un vaste atelier, grange, écurie, remise, cave, emplacement de pressoir. Il serait facile de changer la disposition de cette maison, qui possède un beau terrain de dégagement. Si les offres sont suffisantes, la vente pourra se conclure immédiatement, S'adr., pour visiter l'immeuble, au propriétaire, à Cortaillod.

7. On offre à vendre à l'amiable, une maison de campagne située à Chaumont. S'adr. pour les renseignements nécessaires, à M. le notaire Bachelin, à Neuchâtel.

8. **A vendre ou à louer,** pour le 25 avril prochain, à la Coudre, à 30 minutes de Neuchâtel, une maison bâtie depuis peu, contenant deux logements ayant chacun 3 chambres, cuisine, chambre à serrer, galetas, cave, etc. L'un des logements, le rez-de-chaussée, est tenu actuellement comme restaurant; au midi, attenant à la dite maison, est un joli jardin d'où l'on jouit de la vue la plus étendue sur le lac et les Alpes. S'adresser, pour voir l'immeuble, à Mme L'Eplattenier, à la Coudre, et pour les conditions, à M. Louis Jeanrenaud, père, à Neuchâtel.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

9. La direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques, sous les conditions qui seront préalablement lues, le 27 avril 1860, dès les 9 heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt du chanet du **Vauseyon:**

50 billons de sapin,
6 pièces de foyard,
150 perches pour tuteurs,
70 toises nouvelles de sapin et foyard.
600 fagots de sapin.

Neuchâtel, le 16 avril 1860.
L'inspecteur, TH. DE MEURON.

10. La direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques sous les conditions qui seront préalablement lues, le 28 avril 1860, dès les $8^1/_2$ heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt du chanet de **Bevaix:**

60 billons de sapin et chêne,
100 pièces de merrain de sapin,
5 tas de perches,
60 toises nouvelles de sapin, chêne et foyard.
4000 fagots de branches mêlées.

Le rendez-vous est à l'entrée de la forêt à Bellevue.

Neuchâtel, le 16 avril 1860.
L'inspectenr, TH. DE MEURON.

11. La direction des forêts et domaines de la république et canton de Neuchâtel, fera vendre en montes publiques, sous les conditions qui seront préalablement lues, le 23 avril 1860, dès les 9 heures du matin, les bois ci-après désignés, dans la forêt de l'**Iter:**

40 billons de sapin,
20 pièces de merrain de sapin,
60 toises nouvelles de sapin,
4000 fagots de sapin.

Le rendez-vous est à la barraque de l'Iter.

Neuchâtel, le 11 avril 1860.
L'inspecteur, TH. DE MEURON.

A VENDRE.

12. En dépôt chez M. Ch. Lichtenhahn, rue de l'Hôpital:

Culture de la vigne, sans échalles, ni attaches.

Régénération de la vigne par une nouvelle plantation.

Notions préliminaires d'arboriculture.

Les quelques exemplaires déposés de ces 3 publications sont de M. le Professeur Trouillet, et sont recommandés avec confiance aux amateurs de la bonne culture.

13. Chez L. Kurz, de rencontre, un piano carré, fabriqué à Neuchâtel et bien conservé. On trouve en outre, chez lui, toujours un grand assortiment de pianos de Paris et de Zurich, ainsi que des violons, étuis et archets de violon.

14. Chez Jules Redard, couvreur et ferblantier, à Auvernier, tuiles, carons et planelles à des prix modérés. Chez le même, d'occasion, deux lucarnes en fer-blanc, une avec fenêtre en bois, l'autre dite à tabatière.

15. A vendre pour cessation de travaux, une barraque en planches, une forge avec soufflet, enclume et tout l'entrain pour forger, quatre tours soit cabestans, et quatre bennes, le tout en bon état. S'adr. à M. Saudino, entrepreneur, maison Bruand, à Neuchâtel.

A LA CHAPELLERIE PARISIENNE,

place du Temple-neuf.

ÉQUIPEMENT MILITAIRE

16. Pour toutes armes et pour tous grades.
Képis parfaitement disposés selon la conformation de la tête, depuis le prix de 9 fr.
Ce magasin est toujours recommandable par le bon choix de coiffures de toutes sortes, en excellente qualité, depuis la haute nouveauté jusqu'aux articles des prix les plus bas.
On y soigne aussi parfaitement les réparations de toutes sortes.

---

17. Bohn, chaudronnier, prévient le public qu'il a toujours un bel assortiment de potagers de différentes grandeurs, à des prix modérés.

Eau de selters naturelle.

18. Les personnes qui désirent faire leur provision pour la saison, sont priées de se faire inscrire sans retard **au dépôt** chez J.-S. Quinche, rue Saint-Maurice.

---

19. Mme Sophie Mougin offre à vendre de très-jolis coupons de rubans, pour garnitures de chapeaux, bonnets et tours de cou, à des prix excessivement modiques. S'adresser place du temple neuf, no 18.

---

20. A vendre, un beau banc de foire ou de marché, presque neuf, et un montant ou pied pour magasin de mode, chez M. Widmer, tailleur, rue des Moulins, no 13, au 4me étage.

Magasin de meubles.

21. Au magasin de meubles de A. Reymond, aux Terreaux, à vendre deux ameublements de salon, composés d'un tête-à-tête, 2 fauteuils et 6 chaises, le tout en noyer poli; un meuble avec moulures et un sans moulures, le tout prêt à livrer et à un prix très-réduit. Le même est toujours bien assorti de tous les articles concernant son état; de plus, faute d'emploi, un habillement neuf complet de fantassin, que l'on céderait à un prix très-bas

---

22. A vendre, à l'usine de Saint-Jean, près Landeron, encore quelques mille pieds d'**engrais ammoniacaux,** qui ont été réservés pour que les agriculteurs puissent faire des essais qui jusqu'ici ont été extraordinairement favorables, surtout pour la culture des pommes de terre et celle des prairies naturelles.

---

23. A vendre, du mœllon piqué et de la pierre de taille, à prix modéré; s'adresser à Prince, carrier, dans la cantine située entre les poudrières et Saint-Nicolas, route de Peseux.

---

24. A vendre, chez Antoine Holz, sellier, rue Saint-Maurice, plusieurs voitures neuves à six et à quatre places, des chars à banc neufs et d'occasion, id. à vitres et très-légers, encore comme neufs; des calèches à un cheval et voitures à bercettes, neuves, couvertes et découvertes, des chars à bercettes d'occasion, un banc de char à très-bas prix, et huit chars d'enfant à caisse et à corbeille, tous couverts et ayant une très-jolie forme. Plusieurs paires de harnais à placage blanc ou noir, des harnais à un cheval, nouvellement confectionnés, tout ce qu'il y a de mieux, des harnais à petit collier, dits à l'allemande, plusieurs harnais neufs à grand collier pour la campagne, très-solides; des harnais d'occasion, à collier à l'anglaise; une selle de dame d'occasion, à trois cornes et avec toutes ses sangles et une bride; cette selle est neuve, et peut être recommandée tant pour le prix que pour la beauté. Un grand choix de malles anglaises en cuir de toutes les dimensions, des malles de dame, sacs de nuit et sacs de voyage; enfin tous les articles de sellerie et de voyage qui concernent son état.

Magasin d'habillements pour hommes et enfants,

confectionnés et sur mesure.

Grand'rue, maison n° 6.

25. **Moïse Blum** avise son honorable clientèle et en général le public, qu'il vient de recevoir des premières fabriques de France et d'Allemagne son grand assortiment d'articles pour la saison, qui consiste en un choix très-varié de confections, draperies, nouveautés pour habillements de commande à des prix sensiblement réduits, dont voici un **aperçu:**

Habillement d'été, consistant en un paletot, pantalon et gilet, à	fr. 7»50.	Cochmann et dorsays drap de	10 à 60 fr.
Paletots coutil et autres,	fr. 3.	Pantalons »	6 à 25 »
Pantalons coutil et autres,	fr. 2»50.	Gilets »	3 à 20 »
Gilets	fr. 2.	Chemises, fr. 2 et au-dessus.	
		Grand choix de cravates, col-cravates, faux-cols.	

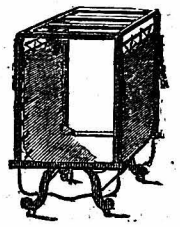

GRAND ASSORTIMENT
chez
FRÈRES LORIMIER
NEUCHATEL (Suisse).

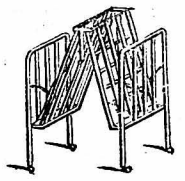

LITS EN FER FORGÉ ET SOMMIERS A RESSORTS
pour hôtels, pensions, administrations, etc.
BANCS, CHAISES ET TABLES EN FER POUR JARDINS.

ÉLÉGANCE
SOLIDITÉ
garantie.

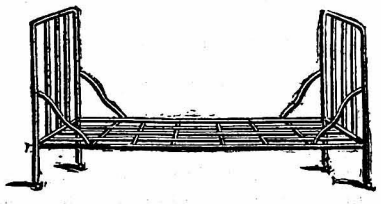

---

27. Le magasin DuPasquier-Borel, Grand'rue, est repourvu de toile de fil blanc et mi-blanc, pour draps de lit et chemises, nappages, essuie-mains, toile en 3/4 et 5/8 pour linges de cuisine, limoge et mouchoirs de poche, madapolam, crétonne, croisé, bazin, cotonne, indienne, étoffes pour robes de la saison; un grand choix d'articles noirs, cravates en tous genre, foulards, gants en peau et gants d'été.

Au magasin Borel-Wittnauer.

Graines fourragères.

28. **Trèfle du Dauphiné,** fleur rouge, qualité supérieure, favorablement connu par sa végétation vigoureuse.
Trèfle perpétuel d'Argovie; dans une bonne terre argileuse, ce trèfle restera 5 à 6 ans.
Trèfle blanc, vivace, fourrage de bonne qualité, abondant, terrains froids et humides.
Fenasse du Dauphiné,
dite Anglaise,
dite d'Italie.
Luzerne, qualité supérieure,
Graine de Thimothy,
Un nouvel envoi d'**esparcette,** exempte de pimpernelle.
Chanvre du Brisgau, très-belle race, beaucoup plus élevé que le chanvre commun.
Maïs, haricots blancs, coquelets, pois, etc.

---

29. Chez A. Juvet, sous l'auberge du Poisson, sur la Place, un assortiment de chapeaux de paille, pour enfants, fillettes et pour dames. — Le même est toujours assorti en porcelaine, cristaux, terre de pipe, verrerie, et terre commune; toujours des tuiles en verre, et des cuvettes pour latrines.

En vente à la librairie L. Meyer et Ce:

Missionar Samuel HEBICH,

in Basel.

30. Ein Gespræch sammt Anhang, einige Auszüge aus nachgeschriebenen Predigten enthaltend,
Mit Hebich's Portrait, Preis 40 c.

J. SCHVOB-PICARD.

31 A l'honneur de prévenir le public et particulièrement ses pratiques, que son magasin ne se trouve plus aux Terreaux, mais sur la Place du marché, no 3. — Il profite de cette occasion pour annoncer qu'il a reçu d'une des premières fabriques de Mulhouse, en dépôt un grand choix
Indiennes de 75 c. à fr. 1.
Id. brillantes, fr. 1 à fr. 1»40.
Piqué fr. 1 à fr. 1»50.
Jaconnat imprimé à fr. 1.
Un assortiment coupons à la livre de 3 à 4 francs.
Coupons brillants de 4 à 5 francs.
Jaconnats à la livre de différents prix.
Un grand choix d'étoffes de laine à fr. 8»50 la robe, et beaucoup d'autres articles trop long à détailler.

---

32. A vendre, un petit char d'enfant, en fort bon état et à un prix avantageux. S'adr. Grand'rue, no 1, premier étage.

MODES ET CONFECTIONS

POUR DAMES.

33. Mme Lecoultre-Bourgeois, de Genève, a l'honneur d'annoncer aux dames de Neuchâtel et des environs, qu'elle déballera le 24 avril, un beau choix de modes et nouveautés confectionnées, telles que: chapeaux en tout genre depuis le chapeau le plus habillé jusqu'au plus simple.
Chapeaux garnis depuis 8 fr.
Id. non garnis depuis 2 fr.
Un joli choix de mantilles de Paris.
Jupons à ressorts, empire, stella, etc.
Corsets depuis 5 fr.
Fleurs et rubans.
On prendra la commande.
Le déballage sera ancien **hôtel de la Balance.**

---

34. A vendre, pour cause de départ, un superbe chien, excellent pour la garde ayant été habitué à la campagne; on ne le vendra qu'à des personnes chez qui ce chien sera soigné. S'adresser à Mad. veuve de M. François Richard, au Locle.

55. Susette Mury née Brun, informe l'honorable public de la ville et des environs, qu'elle vient de recevoir un nouvel envoi de chocolat de Mme veuve Rogier et Ce, à Lausanne, tel que chocolat fin et ordinaire, fondant, chocolat praliné, gros et petits diablotins vanillés et non vanillés, pralines et sucre bénit, et pastilles en tout genre. Son banc est tous les jours de marché au bas de la place. Elle espère par ses prix modérés et la bonne qualité de ses marchandises, continuer à mériter la confiance qu'on lui a accordée jusqu'à présent.

---

36. Frédéric Ducommun-Wuthier, rue du Seyon et Grand'rue, a l'honneur d'informer les habitants de la ville et de la campagne, qu'il continue de liquider au-dessous de leur valeur des **chapeaux** de différentes espèces: chapeaux de feutre noirs et gris habillés, gybus idem; chapeaux de paille et de palmier, chapeaux de feutre souple pour enfants et pour hommes, etc. Il offre de même une belle banque neuve, avec un fort plateau en noyer.

---

37. Jaques Mouraire, rne du Seyon, maison Bouvier, vient de recevoir un nouveau choix de parasols et ombrelles en tout genre, haute nouveauté, du prix de fr. 8 jusqu'à fr. 29; parasols, canne droite, de fr. 3»50 jusqu'à fr. 12; parasols en-tout-cas, du prix de fr. 6»50 jusqu'à fr. 13»50; un nouveau choix de tapis-descentes, en différentes grandeurs, tapis de table, couvertures en laine et en coton; un nouveau choix de soieries pour recouvrage de parasols en tout genre, et pour parapluies; grand assortiment de parapluies en soie, etc.; le tout à des prix très-réduits.

ATTENTION.

38. On continuera la vente de **chemises et de bas** jeudi 26 avril, dès 9 heures du matin, dans la maison de M. le comte de Pourtalès-Castelane.

Nouvelle fabrication de chaussures à vis en laiton taraudées, de J. Soultzberg à Genève. Seul dépôt à Neuchâtel chez D. PÉTREMAND.

Souliers-bottes lacés napolitains pour messieurs, fr. 10»50.
Id. élastiques veau ciré, fr. 12.
Id. id. veau verni, fr. 12.
Id. id. vache vernie, fr. 13.
Bottines élastiques veau ciré, pour messieurs, fr. 16.
Id. id. veau verni, fr 16.
Id. id. vache vernie, fr. 17.
Bottines lacées pour dames de 5 à 10 francs,
Id. élastiques, de 8 à 12 id.

En outre un grand assortiment de chaussures d'été, souliers et bottines de Paris, de 5 à 12 fr., souliers d'enfants, etc.

Tous les articles achetés au magasin pourront être raccommodés.

NOUVEAUTÉS.

40. Chez **Rosette Meyer-Richard,** n° 22, rue de l'Hôpital, au 1er étage, un nouveau et beau choix de rubans, haute nouveauté, de chapeaux de paille, de plumes et de fleurs de toutes couleurs; elle vient de recevoir également un nouveau réassortiment de gants de peau dans les premières qualités. Toujours un beau choix de voiles, voilettes, fichus, cravates, châtelaines, couronnes d'épouses; des par-dessus de printemps de formes diverses, des jupons à ressorts dans ce qui se fait de mieux, tout confectionnés ou sur mesures.

---

41. A vendre, 5 à 600 pieds de fumier. S'adr. à Schœck, charcutier.

42. Encore 7 à 800 pieds de fumier de vache. S'adresser au bureau d'avis.

---

43. M. L. Matthieu mettra en perce vers la fin du mois, un laigre de vin blanc 1859, d'excellente qualité, qu'il détaillera par brandes et par brochets, au prix de fr. 1 l'ancien pot. Il invite les amateurs à bien vouloir se faire inscrire chez lui.

ON DEMANDE A ACHETER.

22. On demande à acheter, pour être plantées de suite, de 500 à 1000 plantes de vignes, fendant gris, des meilleures espèces. S'adr. à Ph. Suchard père, à Neuchâtel où Serrières.

A LOUER.

44. A louer, de suite, une chambre meublée. S'adr. rue de la Treille, n° 4, au 3me étage.

---

45. A louer pour y entrer de suite, dans une des plus belles localités de la ville, une chambre meublée à 3 croisées avec poêle et cheminée, ayant le soleil toute la journée, et une autre petite chambre meublée avec poêle donnant sur un verger, propre pour un jeune homme de bureau ou étudiant; on ne louera qu'à des personnes tranquilles et rangées. S'adr. au bureau d'avis.

---

46. A louer, pour la St-Jeau, un bel appartement à un second étage, se composant de 4 chambres et cuisine, plus cave et galetas. S'adr. au bur. d'avis.

---

47. Pour le 1er mai, à un premier étage, une jolie chambre meublée se chauffant. S'adresser au bureau de cette feuille.

---

48. A louer, pour de suite, une jolie chambre meublée, indépendante, pour un monsieur seul. S'adr. n° 4, rue du Château, près la tour de Diesse, second étage.

---

49. A louer tout de suite, une jolie chambre meublée. S'adr. au bureau d'avis.

---

50. A louer pour la St-Jean, à Port-Roulant, à 5 minutes de la ville, un joli petit logement au 1er étage d'une maison agréablement située au milieu d'un jardin, ayant vue sur le lac et les Alpes. S'adr. au magasin Suchard.

---

51. On offre à louer, de suite, une chambre meublée, à un monsieur tranquille et rangé. S'adresser au bureau d'avis, qui indiquera.

---

52. A louer, pour la Saint-Jean prochaine, rue Saint-Honoré, à un ménage tranquille, un logement de trois chambres, cabinet, alcôve et ses dépendances. S'adr. au 2me étage, rue des Epancheurs, n° 6.

OFFRES DE SERVICES.

53. Une jeune fille qui parle les deux langues, aimerait se placer dans une honnête famille comme femme de chambre ou bonne d'enfant, ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

---

54. Une jeune fille de 17 ans, qui a déjà servi quelque temps dans une bonne maison, désire se placer dès le 1er mai comme femme de chambre ou bonne d'enfant, ou pour faire tout le service d'un petit ménage. S'adr. à Mad. de Sandoz-Morel.

---

55. Une personne d'âge mur, robuste et de confiance, ayant du service et sachant faire la cuisine, désire se placer dès à-présent comme cuisinière, femme de chambre, ou pour soigner des personnes âgées, auxquelles elle serait à même de donner tous les soins. S'adr. au bureau d'avis.

56. On demande une place de cocher; ou de maître valet, jardinier ou domestique, on peut produire de bons certificats. S'adresser au bureau d'avis.

---

57. Une jeune fille âgée de 19 ans, parlant le français et l'allemand, recommandable, désirerait se placer de suite comme femme de chambre ou bonne d'enfans. S'adresser au bureau d'avis.

---

58. Une jeune fille de la Suisse allemande, comprenant un peu le français, d'un caractère très-doux, aimerait trouver pour la Saint-Jean une place de bonne d'enfant. S'adresser à Mme Reymond-Cordier.

---

59. Une domestique parlant les deux langues, cherche pour le mois de mai une place de femme de chambre ou pour tout faire dans un ménage; elle est porteuse de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

---

60. Une fille désire se placer soit pour tout faire dans un ménage ou comme bonne d'enfant; elle est munie de bons certificats. S'adresser au café du chemin de fer, chez M. Secrétin.

---

61. Une jeune fille qui parle les deux langues, aimerait se placer dans une honnête famille comme femme de chambre ou bonne d'enfant, ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adresser au bureau d'avis.

---

62 Un jeune homme de St-Aubin, intelligent et adroit, d'environ 18 à 19 ans, désire se placer de suite ou pour la St-Jean, comme domestique de maison: jusqu'ici il a travaillé à la campagne, et se contenterait d'un petit gage. S'adr. au bur. d'avis.

---

63. Une jeune fille de 20 ans, forte et robuste, désire trouver une place pour entrer de suite ou à la St-Jean. S'adr. n° 16, rue du Seyon.

---

64. Une jeune fille, de 21 ans, parlant les deux langues, propre, active, et qui sait joliment les ouvrages du sexe, se recommande pour un service. S'adresser à Mad. Marie Jélé, où elle est depuis 1 an, n° 17, rue des Chavannes.

---

65. Une jeune fille âgée de 20 ans, parlant le français et l'allemand, très-recommandable, sachant bien coudre et tricoter et faire un ménage, désirerait se placer pour la Saint-Georges prochaine en qualité de bonne d'enfant ou de femme de chambre. S'adr. à Mlle Louise Tschäppät, au Plan Perret, qui indiquera.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

66. On demande pour la Saint-Jean, une fille propre et active, munie de bonnes recommandations. S'adresser au bureau d'avis.

---

67. On demande pour une bonne maison de la Suisse allemande, un valet de chambre de la Suisse française, ayant du service et porteur de bonnes recommandations. S'adr. au bur. d'avis.

---

68. On demande pour St-Jean, dans un ménage de deux personnes, une domestique de préférence de la Suisse française, sachant faire un bon ordinaire; le salaire sera satisfaisant. S'adresser à Mlle Reuter, rue des Epancheurs, 2me étage, n° 6

---

69. On demande, pour la fin du mois, une femme de chambre allemande, sachant bien son service, coudre, raccommoder et repasser. Se présenter avec de bonnes recommandations, au 5me étage, n° 31, faubourg du lac

---

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS.

70 On a perdu, le 16 courant, au bas du village de Corcelles, une platine de montre à ancre, avec le pont et la roue d'ancre portant le n° 31904. La remettre, contre récompense, à Aug, Maire, à Corcelles.

72. On a perdu jeudi 19 courant, depuis l'hôtel du Vaisseau en passant par la rue des Epancheurs jusqu'à la rue du Pommier, une bourse longue en tricot, renfermant fr. 57»75, savoir une pièce de 20 francs en or, et le reste en monnaie. On promet une récompense à qui la rapportera au bureau de cette feuille.

73. Perdu, samedi soir 14 courant, un mouchoir de poche en toile; le rapporter aux Terreaux, 15, contre récompense.

74. On a perdu, dimanche matin, depuis le faubourg au temple du haut, une broche en or avec émail vert. On prie la personne qui l'a trouvée de la rapporter au bureau d'avis, contre bonne récompense.

AVIS DIVERS.

75. Une maison de commerce de cette ville demande un garçon de magasin, fort et robuste, recommandable sous tous rapports. S'adresser au bureau de cette feuille.

76. La commune de Boudevilliers demande un bon taupier. S'adresser à M. Gustave Guyot, président du conseil administratif.

77. **Henri Philippin,** charron, prévient l'honorable public qu'il vient d'ouvrir un atelier pour son compte. Il se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, pour tout ce qui concerne son état, promettant bon ouvrage, solidité et modicité des prix. Son atelier est en dessus de la forge des Terreaux, maison Perrot, n° 17, local de M. Speiser, terrinier; en cas d'absence, s'adresser au Tertre, maison Brun, n° 16.

Avis de la Commune de Neuchâtel.

78. Le public est prévenu

1° que les séances du Conseil administratif ont lieu régulièrement les lundis et les jeudi de chaque semaine, à 9 heures du matin;

2° **que les opérations de caisse se font chaque jeudi, de 9 heures à midi;**

3° que le bureau des finances est ouvert tous les jours, de 9 heures à midi;

4° que le bureau de la Chambre de charité a été transféré à l'hôtel-de-ville (ancien bureau de police, au 1er étage), et qu'il est également ouvert tous les jours, de 9 heures à midi.

BAINS D'YVERDON.

Eaux thermales, sulfureuses et alcalines.

Ouverture le 1er mai.

79. E. Rufenacht, propriétaire Appartements confortables remis et meublés tout à neuf. Salon de réunion. Journaux et revues. Table d'hôte et service à la carte. Pension à 4 et 5 fr. par jour, logement compris. Service particulier pour les étrangers de passage. La voiture des bains transporte toute personne qui avise de son arrivée.

80. On désirerait confier à une personne bienveillante une jeune fille de 12 ans, qui doit se rendre prochainement de Neuchâtel à Strasbourg. S'adresser au bureau de cette feuille.

81. Une dame, ayant eu l'habitude d'enseigner de jeunes personnes, désirerait donner des leçons de langue française et anglaise, et de dessin. S'adr. chez Mme Robellaz, à Corcelles.

Société neuchâteloise d'utilité publique.

82. Samedi 21 avril 1860, à 8 heures du soir, salle du grand conseil. Séance publique:

Du théâtre moderne,

par M. Nessi, avocat.

Bains de Schinznach

(près la station de Schinznach).

83. Les soussignés font connaître que leur établissement sera ouvert du 15 mai au 16 septembre; rien ne sera négligé pour contenter les baigneurs, et leur rendre agréable le séjour de l'établissement. S'adresser à eux, pour plus amples informations. Rohr et Rauschenbach.

84. La **Société des Livres Religieux** a terminé son exercice de l'année dernière, et ses comptes bouclent au 12 février 1860, par un déficit de fr. 602»42. Pour pouvoir continuer à vaquer cette année à la portion de travail qui lui est confiée, son Comité doit trouver une somme de fr. 1500 à fr. 2000. — Du résultat de la collecte qu'il va faire auprès de tous ceux qui s'intéressent à son œuvre, dépendra le plus ou moins d'extension qu'il pourra donner aux diverses branches d'évangélisation dont il s'occupe, et qui sont essentiellement: la vente ou distribution des Saintes-Ecritures, la création et la circulation de Bibliothèques religieuses dans les paroisses de la campagne, l'alimentation de la Bibliothèque centrale de Neuchâtel, la dissémination des traités religieux.

Le nombre de nos Bibliothèques circulantes est actuellement de 32, réparties dans 25 paroisses. Le nombre des traités sortis de notre dépôt depuis notre dernier appel, soit pendant ces deux dernières années, est de 28,000.

Nous adressons donc cet appel avec la confiance qu'il sera entendu, et que notre Dieu Sauveur, au nom duquel seul notre Société travaille, inclinera les cœurs à l'accueillir avec faveur.

Les personnes auxquelles le carnet de souscription ne serait pas présenté, peuvent remettre leurs dons à MM. Louis Coulon, président, Edouard de Pury, secrétaire, J.-C. Clerc, caissier, et L. Meyer et Ce, agent et dépositaire central de la Société.

La Bibliothèque centrale est ouverte les mardi, jeudi et samedi après midi, chez MM. Meyer et Ce, libraires.

85. Ch. Prollius a l'honneur d'informer le public et particulièrement ses pratiques, qu'ensuite du décès de son associé Hormann, il a repris pour son compte particulier le commerce de marchand-tailleur, et qu'en conséquence il se recommande à leur bienveillance pour tout ce qui concerne son état, les assurant qu'il les servira au mieux de leurs intérêts.

Il prévient en outre qu'il est pourvu d'un coupeur expérimenté, arrivant de Paris, et qu'ayant renouvelé ses assortiments, il est dès-maintenant à même de fournir du bon et dans le goût le plus moderne.

86. Messieurs Pages frères, ferblantiers, à Fleurier, demandent un ouvrier.

87. Les Communiers de Neuchâtel sont informés que la

RÉPONSE

de la

COMMUNE DE NEUCHATEL

contre

L'AUTORITÉ MUNICIPALE,

vient de sortir de presse, et que des exemplaires en seront délivrés à ceux d'entr'eux qui en réclameront.

S'adresser à l'hôtel de ville de Neuchâtel, et pour les autres districts, chez les membres du Conseil général de Commune.

Municipalité de Neuchâtel.

88. Le public est prévenu que le marché au beurre se tiendra désormais sur la place du Bassin, près du temple-neuf.

Neuchâtel, le 10 avril 1860.

Direction de police.

MADAME PIÉTRA

Vient de terminer ses études de sage-femme à l'école normale de Lausanne. Après avoir subi un double examen devant les conseils de santé de Lausanne et de Neuchâtel, elle a obtenu son diplôme accompagné d'un prix, et l'autorisation du Conseil d'Etat de Neuchâtel de pratiquer dans le canton.

En se recommandant au public, elle promet de ne reculer devant aucune peine et aucune fatigue pour porter ses soins aux personnes qui pourraient les réclamer, et s'efforcera, par sa douceur et son zèle, à mériter la confiance de quelque classe que ce soit. — Elle pose également des ventouses et des sangsues. S'adresser rue du Temple-neuf, maison Muriset, près de l'hôtel-de-ville.

90. Dans la cure d'un village près du lac de Bienne, on prendrait en pension quelques jeunes gens de la Suisse française pour apprendre l'allemand; ils pourraient fréquenter les écoles publiques, ou, au gré de leurs parents, recevoir des leçons particulières du pasteur lui-même. Le prix de la pension est selon ce qui sera exigé, de fr. 400 à fr. 500. S'adr. à M. Jaëggi, ministre du Saint-Evangile, à Taüffelen près Nidau, canton de Berne.

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

91. Sur l'invitation de plusieurs personnes, le soussigné ouvre un cours théorique et pratique de **télégraphie électrique.**

Le cours, qui sera donné dans les deux langues et dont la durée sera d'un mois, comprendra, outre la télégraphie, les principes élémentaires de l'électricité et ses applications à la galvanoplastie, dorure, etc

Pour rendre ce cours accessible à tout le monde, le prix en est réduit à fr. 20.

Les souscriptions seront reçues jusqu'au 23 avril, chez M. Gerster-Fillieux, qui donnera des détails ultérieurs,

L'inspecteur des télégraphes du Franco-Suisse.

L'UNION DE LONDRES

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE SUR LA VIE

garantie au-delà de **1500 millions de fr.**

ou 60 millions sterling.

92. Cette Société de tout premier rang, fondée en 1714, ayant par conséquent parcouru une carrière d'un siècle et demi, s'est vue, dès la formation d'une succursale suisse, entourée de la sympathie et du concours de toutes les classes, ensorte que son succès et le nombre de ses intéressés vont en augmentant chaque jour.

Ses opérations comprennent les divers modes d'assurance sur la vie, mais tout particulièrement **les assurances calculées sur le décès,** soit pour toute la durée de la vie, soit pour un temps limité, qu'on ne saurait assez recommander aux pères de famille; elles servent également à garantir des prêts et autres engagements contractés.

Les assurances en cas de survie, propres à se créer des ressources pour certaines époques de la vie, et à pourvoir aux nécessités de la vieillesse.

Le soussigné recommande chaudement à ses compatriotes la participation la plus étendue dans l'Institut hors ligne l'UNION DE LONDRES, et sera toujours prêt à fournir gratis les prospectus de la Société, ainsi que tous les renseignements qui s'y rattachent.

L'agent principal pour le canton, Ed. Bovet.

S'adresser à la Chaux-de-Fonds, à M. A. Delachaux, notaire et avocat.

Au Locle, à M. Aurèle Perret.

Et à Fleurier, à M. Ch^{s} Rosselet-Lequin.

Neuchâtel, avril 1860.

93. On désirerait placer dans une maison de commerce du canton, un jeune garçon de 14 ans, de bonne famille, pour y faire un apprentissage. Le bureau d'avis indiquera.

(La suite au supplément ci-joint).

Supplément au N° 32 de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Samedi 21 Avril 1860.

94. La commission instituée par le Conseil municipal de Neuchâtel, en conformité de l'art. 115 de la loi militaire, dans le but de venir en aide aux familles des soldats du bataillon n° 6, domiciliées dans le ressort municipal, donne avis à ces familles qu'elle siégera tous les lundis, de deux à quatre heures de l'après-midi, au deuxième étage de l'hôtel-de-ville, pour recevoir leurs demandes, et que, dans l'intervalle, elles pourront s'adresser au président de la dite commission.

Neuchâtel, le 13 avril 1860.

Au nom de la commission,
Le Président, C. GERSTER.
Le Secrétaire, L. NARBEL.

---

95. **M. Muller,** régleur et cartonnier, aux Terreaux, n° 5, 3me étage, se charge de toute sorte de réglure pour registres, cahiers d'école, carnets, etc., cartonnages en tout genre, fins et ordinaires, solides et à bon marché; cartons pour couronnes d'épouse, cartons pour chapeaux, pour châles des Indes, etc., portefeuilles pour écoliers. Il vend aussi de la colle-forte liquide, qualité supérieure.

---

96. F. Philippin, peintre et vernisseur, prendrait un jeune garçon pour lui apprendre sa profession dans toutes les parties. Il a à vendre, chez lui, un petit char d'enfans encore en bon état, à un prix raisonnable. Il se recommande toujours a l'honorable public, pour tous les ouvrages de peintre et vernisseur, voitures, meubles, enseignes et tableaux; décoration et peinture en bâtiment, faux bois, marbre, peinture unie, réchampie et avec ornements; blanchir et tapisser les chambres, etc., etc. Il se charge aussi de touter les réparations de peinture qu'il pourrait y avois à faire dans les appartements. Il espère satisfaire chacun par son bon ouvrage et ses prix modiques. S'adresser à son atelier, faubourg, n° 38, ou à son domicile, rue du Temple-neuf, n° 24, maison Prollius.

---

97. Dans une pension bourgeoise on prendrait encore quelques pensionnaires. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 11.

---

98. M. Tavelli, depuis quelques mois dans cette ville, offre ses services pour des leçons de langue italienne aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S'adr. à M. Delachaux, à la librairie de MM. Meyer et Ce.

---

99. Un jeune homme de 22 ans, connaissant bien la comptabilité et ayant occupé pendant plusieurs années un emploi de commis dans une honorable maison du pays, désirerait se placer le plus vite possible. S'adr. au bureau d'avis.

---

100. **Un conducteur de machine à papier** trouverait, pour y entrer dans 4 à 6 mois, une place dans une fabrique de papier continu. S'adr., par lettres affranchies, au bureau de cette feuille, en y joignant des certificats.

---

101. Un propriétaire du vignoble, venant de faire une nouvelle acquisition, demande à emprunter une somme de 10 à 12 mille francs contre bonne hypothèque; cette somme serait payable francs 3000 prochainement, et le restant d'ici au nouvel-an par fractions, au gré et selon les convenances du prêteur. S'adr. à M. Vuagneux, notaire, en ville, chargé de donner les renseignements.

---

102. La place de **gérant des bateaux** à vapeur du lac de Neuchâtel, est mise au concours jusqu'à fin courant. Les aspirants à ce poste sont priés de bien vouloir se faire inscrire au bureau de la Direction.

AVIS

103. M. Victor Bück-Matthey, tenancier actuel de l'établissement des bains chauds, rue de la Place-d'Armes, se recommande au public; il fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui fréquenteront l'établissement, tant par un service actif et propre que par la modicité des prix; il est à même de donner des douches d'eau froide, des bains sulfureux, de son, de sel, et porte les bains à domicile à des prix modérés.

COMPAGNIE DES MOUSQUETAIRES
de Neuchâtel.

104. Messieurs les membres de la Compagnie, sont prévenus que l'assemblée générale aura lieu dimanche prochain 22 courant, à 10 heures du matin, dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Les amateurs du tir à la carabine, qui voudraient s'en faire recevoir membres actifs, sont priés de faire leur demande au comité avant le 6 mai prochain, jour du premier tirage de l'année.

LE COMITÉ.

---

105. Une famille recommandable, se voyant à la veille d'être sans occupations et sans moyens d'existence, offre ses services aux personnes qui voudraient l'employer. Le père pourrait remplir une place de garde-magasin, de concierge ou de surveillant, soit à la ville, soit à la campagne, ou tel autre poste qu'on voudrait lui confier. La mère se chargerait de tout ce dont elle est capable. Ils peuvent offrir les garanties d'ordre et de moralité désirables. S'adr. au bureau d'avis.

Emprunt de la ville de Neuchâtel.
TIRAGE DU 1r MAI PROCHAIN.
Fr. 35,000, 1000, 100, 50, etc.

On peut se procurer des obligations de cet emprunt chez MM. Jaquet et Bovet, à Neuchâtel, à fr. 10»75 la pièce. Lettres et argent franco.

Société immobilière pour la classe ouvrière, à Neuchâtel.

APPEL DU 5me VERSEMENT.
Echange des titres.

107. MM. les actionnaires sont invités à effectuer, du 30 avril au 5 mai prochain, en mains du soussigné, le cinquième et dernier versement de fr. 50 sur leurs actions.

Ils devront être porteurs des certificats provisoires d'actions, en échange desquels il leur sera remis des titres définitifs libérés de fr. 250.

Neuchâtel, 27 mars 1860.

Le secrétaire-caissier de la société,
QUINCHE, *notaire*

MISSIONS ÉVANGÉLIQUES.

108. La réunion annuelle de la Société neuchâteloise des Missions aura lieu, si Dieu le permet, le **jeudi 3 mai,** à 9 1/2 heures, dans le Temple-neuf. Les personnes qui auraient encore des dons à envoyer, sont priées de bien vouloir les faire parvenir à M. Charles de Coulon, caissier de la Société, si possible avant le 25 avril.

La vente pour les Missions se fera le même jour, à 3 heures, dans le local ordinaire. On est prié d'envoyer les ouvrages chez Mlle Julie de Meuron, rue du Pommier.

---

109. Les personnes disposées à faire quelque don en faveur de la loterie de l'asile de Buttes, sont priées de les remettre, avant la fin d'avril, chez Mmes Coulon de Montmollin et DuBois-Calame.

CHEMIN DE FER FRANCO-SUISSE.

OUVERTURE DES GARES
de
CORNAUX & CRESSIER.

L'administration du chemin de fer Franco-Suisse, a l'honneur d'informer le public qu'à dater du 1er mai 1860, les gares de Cornaux et Cressier, situées entre Saint-Blaise et le Landeron, seront ouvertes au transport des voyageurs, bagages et marchandises à grande vitesse (messagerie); elles ne pourront pour le moment recevoir ni expédier des chevaux, bestiaux et voitures.

Les bases des tarifs à appliquer pour ces transports d'une gare quelconque du Franco-Suisse, à chacune de ces gares et réciproquement, ont été publiées au mois de novembre 1859, en même temps que les conditions générales des transports à grande vitesse, et le tableau des distances kilométriques des gares entre elles.

En raison de cette ouverture, l'horaire des trains sera, à dater du 1er mai prochain fixé comme suit:

STATIONS.		TRAINS. 1	3	5	9
		matin.	matin.	matin.	soir.
Neuchâtel	*Arrivée*	— —	8 54	11 53	2 5
				soir.	
	Départ	7 15	9 10	12 45	2 15
Saint-Blaise	*Arrivée*	7 23	9 18	12 53	2 23
	Départ	7 24	9 19	12 54	2 24
Cornaux	*Arrivée*	7 32	9 27	1 2	2 32
	Départ	7 33	9 28	1 3	2 33
Cressier	*Arrivée*	7 38	9 33	1 8	2 38
	Départ	7 39	9 34	1 9	2 39
Landeron	*Arrivée*	7 47	9 42	1 17	2 47
	Départ	8 15	9 57	— —	3 5
Nidau	*Arrivée*	9 5	10 47	— —	3 55
	Départ	10 —	11 50	— —	4 25

STATIONS.		TRAINS. 6	8	12	14
		matin.	matin.	soir.	soir.
Nidau	*Arrivée*	— —	10 46	2 —	— —
	Départ	7 —	11 5	2 15	— —
			soir.		
Landeron	*Arrivée*	7 50	12 6	3 15	— —
	Départ	8 15	12 19	3 30	6 55
Cressier	*Arrivée*	8 23	— —	3 38	7 3
	Départ	8 24	— —	3 39	7 4
Cornaux	*Arrivée*	8 29	— —	3 44	7 9
	Départ	8 30	— —	3 45	7 10
Saint-Blaise	*Arrivée*	8 38	— —	3 53	7 18
	Départ	8 39	— —	3 54	7 19
Neuchâtel	*Arrivée*	8 47	12 43	4 2	7 27
	Départ	8 55	12 53	4 11	7 30

Les trains 8 et 9 ne contiendront, comme par le passé, que des voitures de premières et de deuxième classe.

Neuchâtel, 16 avril 1860.

Société de Construction de Neuchâtel.
Concours pour travaux.

111. *Couverture en tuiles,* deux lots au quartier Purry.

Serrurerie, trois lots, dont 2 au même quartier et 1 au Tertre.

Les cahiers des charges et devis sont à la disposition des entrepreneurs dans les bureaux de la Société, où les soumissions seront reçues jusqu'au 28 avril courant.

112. Une demoiselle du canton de Zurich, 22 ans, cherche à se placer de suite comme femme de chambre chez une riche famille; elle sait coiffer, elle a fait un bon apprentissage de couturière en robes et en blanc, elle sait blanchir le fin et repasser, etc., elle parle passablement le français. S'adresser pour d'autres informations, à l'hôtel du Poisson, à Neuchâtel.

PAR ADDITION.

113. Deux personnes tranquilles, désirent trouver pour la Saint-Jean un petit logement d'une chambre et cuisine ou seulement portion de cuisine. S'adr. à l'épicerie rue du Seyon, maison Nagel.

114. Une jeune fille de 16 ans, de la partie allemande du canton de Fribourg, cherche un place de bonne d'enfant ou pour tout faire dans un ménage; elle sait faire un ordinaire, coudre, tricoter. etc. S'adr. maison du café français, 3me étage, près les Bercles.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

115 Rod. Gallmann, informe l'honorable public qu'il a transporté son domicile dans la maison de M. Elzingre, instituteur, n° 31, rue des Moulins. Il annonce en même temps qu'il continue toujours à blanchir et à teindre les chapeaux de paille. Un beau travail et les plus nouvelles formes sont assurées.

116. M. Ph. Traub, marchand-tailleur, a l'honneur d'annoncer au public et particulièrement à ses pratiques, qu'il vient de transporter son établissement au 1er étage de la maison n° 7, rue des Epancheurs, et qu'il vient de recevoir son assortiment pour la saison qui est des mieux choisi.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHATEL.

PROMESSES DE MARIAGE.

Charles Bertholet, pharmacien, vaudois, dom. à Grandson et Clémence-Hortense Virchaux, dom. à Neuchâtel.

Jean-Adolphe Wirtz, fabricant de peignes, argovien, et Elise Fanklausser, tous deux dom. à Neuchâtel.

Jacob Hug, menuisier, zurichois, et Elisabeth Ingold, tous deux dom. à Serrières.

Edouard Reymond, serrurier, bourgeois de Neuchâtel, et Marianne Blandenier, tous deux dom. à Neuchâtel.

Louis-David Lenoir-Grand, gendarme, vaudois. dom. à Neuchâtel, et Julie Loup, dom. à Vuarrens (Vaud).

Jean Strauss, tailleur d'habits, badois, et Jacobina-Dorothée Hahn, tous deux dom. à Neuchâtel.

Henri-François Broillat, jardinier, vaudois, dom. à Colombier, et Augustine Devaux, dom. à Neuchâtel.

NAISSANCES.

Le 9 avril. Charles-Constant, à Constant-Frédéric Mentha et à Rosette-Dorothée-Wilhelmine née Barbier, de Boudry.

Le 13. Adelaïde-Louise, à Jules-Henri-Louis Jaquenoud et à Louise-Justine née Michel, vaudois.

Le 14. Un enfant du sexe féminin, né-mort, à David-Henri von Buren et à Rosette née Périllard, soleurois.

Le 14. Benjamin, à Lehmann Joseph et à Julie née Lévy, français.

DÉCÈS.

Le 12 avril. Gustave Thiébaud, 45 ans, menuisier, de Brot.

Le 13. Jeanne-Françoise née Martinet, 74 ans, 6 mois, 6 jours, veuve de François-Gabriel Guye, neuchâtelois.

Le 15. Caroline, 2 ans, 3 mois 7 jours, fille de feu Joseph Meyer et de Caroline née Fischer, soleurois.

Le 15. Susanne-Marguerite née Martenet, 72 ans, veuve de Jean-Pierre Favre, de Provence.

Le 16. Thérèse Elzingre, 77 ans, 8 mois, 12 jours, célibataire, de Neuchâtel.

Le 18, Henri-Auguste Grandjean, 31 ans, 2 mois, 2 j., négociant, époux de Caroline née Schweitzer, de Buttes.

PRIX DES DENRÉES

au marché de Neuchâtel du 19 avril 1860.

Pommes de terre le boisseau	fr. 1 80
Haricots, légume, le boisseau	4 —
Pois, le boisseau	4 —
Haricots, en grains, le boisseau	5 —
Coquelets, la mesure	5 —
Poires non coupées, le boisseau	4 —
Pommes sèches non pelées, le boisseau	3 50
Poires coupées sèches, le boisseau	4 50
Pommes sèches pelées, le boisseau	4 —
Grus et habermehl, le boisseau	6 —
Coqs, la pièce	1 50
Poules, la pièce	1 70
Pigeons, la paire	1 20
Œufs, la douzaine	— 60
Beurre en livres	1 10
Beurre en mottes	1 05
Miel, la livre	1 20
Lard la livre	— 90
Jambon, la livre	— 90
Poissons: (brochet) la livre	1 —
(truite) »	2 —

Nombre de chars pesés au poids public.

Paille 23 chars, fr. 4»40 le quintal.
Foin 12 chars, fr. 4»10 le quintal.

La toise de sapin	Fr. 32
» de foyard.	» 46
Foyard, le moule.	» 32
Sapin, »	» 24

BULLETIN DES CÉRÉALES.

NEUCHATEL, 19 avril 1860.

Froment	le boisseau	fr. 3»25 à fr. 3»50
Seigle	»	Fr. 2»30 à » 2»60
Orge.	»	» 2»20 à » 2»40
Avoine	»	» 1»40 à » 1»65

Munich, 14 avril. — Froment (Waizen), le scheffel, prix moyen, fl. 20»29 kr.
Hausse: fl. 0»05 kr.

Berne, 17 avril. — Epeautre (Kernen) le viertel, prix moyen: fr. 3»47.
Hausse: 12 cent.

Lindau, 14 avril. — Epeautre (Kernen), le scheffel, prix moyen: fl. 22»53 kr.

Prix de l'avoine, à **Berne**, le malter, fr. 14»59.

BULLETIN.

BERNE, 18 avril. — Les signes d'une solution de la question de Savoie d'une manière favorable aux intérêts de la Suisse se multiplient, et l'on commence à espérer que, d'ici à peu de temps, le Conseil fédéral pourra faire connaître des faits qui calmeront les inquiétudes actuelles.

La Prusse promet de défendre dans la future conférence les droits de la Suisse de la manière la plus énergique

NAPLES, 15 avril. — (Voie de Gènes.) — L'insurrection se propage en Sicile Un gouvernement provisoire a été institué à Trapani (ville forte de 18,000 habitants à 18 lieues O. de Palerme). — La garde nationale et les paysans se joignent aux insurgés. Les troupes royales qui gardent Palerme manquent de tout. Il se fait à Naples de grands embarquements de troupes. L'agitation grandit dans les provinces continentales et le gouvernement s'est vu forcé de rappeler le corps qui occupait les Abruzzes.

Les journaux italiens publient une lettre du comte de Syracuse (oncle du roi François II) qui blâme la politique napolitaine et qui conseille l'octroi d'une constitution et l'alliance avec le Piémont.

Constantinople, 18 avril. — La France veut rendre la Porte responsable des dégâts commis le 13 avril par les Grecs à l'occasion de leur procession. (Le 13 avril était le vendredi saint du calendrier grec).

Paris, 19 avril. — Le *Moniteur* annonce que les manœuvres de Bourse qui ont eu lieu à l'occasion de la brochure intitulée la *Coalition*, sont déférées à la justice. Une instruction judiciaire est commencée. (Cette brochure parle entr'autres d'une sorte de coalition maritime entre la France, la Russie et le Danemark, à laquelle l'Angleterre serait hors d'état de résister.)

Londres, 20 avril. — Répondant aux demandes de MM. Horsmann, Dubbs et Kinglacke, lord John Russell dit que l'annexion de la Savoie à la France et celle des districts neutralisés de la Savoie sont deux questions entièrement différentes. Au sujet de la première, l'Angleterre a dit tout ce qu'elle avait à dire et elle n'ira pas plus loin. Quant à la question des districts neutralisés, elle occupe maintenant l'attention des cabinets de l'Europe et doit être examinée froidement. La France ne fait aucune objection à la convocation d'une conférence telle que la demande la Suisse. Il est impossible au noble lord de donner des détails.

M. Fitzgerald demande si la France a pris l'engagement de ne pas occuper les districts neutralisés de la Savoie avant la décision de la conférence. Point de réponse. La discussion est terminée.

Vienne, 19 avril. — M. Benedeck est nommé gouverneur de la Hongrie. Les cinq grandes divisions établies en 1848 sont abolies, les anciens comitats sont rétablis. Ces comitats émettront des propositions tendant à amener la réunion d'une diète composée suivant les anciennes coutumes.

Ordre a été donné de régler immédiatement la question communale.

Paris, 20 avril. — Les dépêches de la Sicile sont toujours contradictoires.

NEUCHATEL.

— Le Conseil administratif de la Commune de Neuchâtel alloue aux familles nécessiteuses de ses ressortissants dont les chefs sont appelés au service à Genève, une indemnité d'un franc par jour, et à ses communiers sous les armes une solde supplémentaire de 50 cent. par jour, dès le jour où ils ont quitté le canton.

—

Le conseil d'état a autorisé le conseil général de la commune de Neuchâtel à suspendre jusqu'à nouvel ordre la convocation de l'assemblée générale de la commune qui devait avoir lieu le 5 mai prochain. Les motifs du renvoi sont, d'une part, l'état du procès contre la municipalité, procès pendant devant le tribunal fédéral et sur lequel il ne saurait être présenté, d'ici au mois de mai, un rapport définitif; d'autre part, le récent décès de M. Louis Verdan, directeur des finances de la commune, qui n'a pas permis au conseil administratif de terminer à temps le rapport financier. De fréquentes publications ont d'ailleurs tenu tous les communiers au courant des actes les plus importants de l'administration communale. Les communiers peuvent être assurés que les conseils attachent trop d'importance aux assemblées générales pour renvoyer celle de mai au-delà du temps strictement nécessaire pour la rendre véritablement utile.

—

La commune de Neuchâtel a publié, par la voie de l'impression, sa réponse à la demande de la municipalité, dans le procès pendant entre les deux administrations. Ce document, qui porte la date du 19 mars, se termine par les conclusions suivantes: 1° Ecarter les conclusions tant principales que subsidiaires de la municipalité de Neuchâtel. 2° Déclarer que la fortune délaissée par David Purry doit demeurer à la commune (bourgeoisie) de Neuchâtel, qui en conservera la propriété, la garde et l'administration, pour en faire l'emploi prescrit par le testateur.